

## Ariane Pasquier

Associée

Ariane Pasquier est membre du groupe Droit du travail et de l'emploi.

Avocate spécialisée en rapports collectifs de travail, M<sup>e</sup> Pasquier est reconnue pour sa rigueur, son jugement et son raisonnement stratégique. Elle offre ainsi aux employeurs des services-conseils qui dépassent le cadre juridique et qui sont adaptés aux particularités de chaque client.

Sa passion pour les enjeux et les débats de société l'ont amenée à développer une expertise particulière en sécurité publique, tant auprès des organisations policières que des services de sécurité incendie.

Appréciée pour ses talents de plaideuse, M<sup>e</sup> Pasquier représente régulièrement ses clients devant les tribunaux. Ses habiletés de négociatrice l'amènent également à agir comme porte-parole lors de négociations de conventions collectives notamment dans le milieu municipal. Dédiciée à des valeurs stables d'authenticité, d'honnêteté et de loyauté, Me Pasquier assure à ses clients de hauts standards d'excellence.

### Conférences et formations

- « Le nouveau régime de négociation de convention collective et d'arbitrage de différends applicable aux services de sécurité incendie, comment s'y retrouver et comment s'y préparer? » pour l'Association des chefs de sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
- « L'unification des articles de conventions collectives lors de regroupement de services de sécurité incendie » pour l'Association des chefs de sécurité incendie du Québec (ACSIQ)
- « Les risques inhérents à l'utilisation, par les policiers, des réseaux sociaux à des fins personnelles et la gestion de ces risques par les corps policiers » pour l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)
- « Les règles entourant l'obligation de rendre compte du policier : où en sommes-nous? » conférence destinée aux membres des services de police du Québec.
- « Les réseaux sociaux et les droits de l'employeur » pour la Table sur les normes professionnelles policières du Québec.
- « Les enjeux à venir en négociation avec les pompiers à temps partiel



syndiqués » pour l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.

■ « Les pouvoirs de redressement des tribunaux en matière de harcèlement psychologique » pour la Corporation des gestionnaires municipaux en ressources humaines du Québec.

■ « Harcèlement et conflits au travail » pour le Réseau des femmes d'affaires du Québec inc.

■ « Comment conjuguer les grands principes de l'obligation d'accommodement et leur application au sein de votre entreprise » pour la cinquième conférence sur l'obligation d'accommodement mise sur pied par Insight Information. »

■ « La nouvelle Loi sur les normes de travail » pour la Chambre de commerce et d'industrie de Beauharnois-Valleyfield.

■ « L'emploi excessif de la force, revue de la jurisprudence récente en matière disciplinaire », conférence destinée aux membres des services de police du Québec.

■ Séance de formation sur l'utilisation de Facebook par les policiers.

■ Séance de formation sur l'administration au pouvoir disciplinaire par les gestionnaires.

■ Séance de formation sur le congé de maternité et les congés qui y sont associés

## Distinctions

■ *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du Droit du travail et de l'emploi, depuis 2021



## Formation

■ Diplôme d'études approfondies (D.E.A), droit international appliqué aux relations économiques, Université Panthéon-Assas (Paris II), France (2002-2003)

■ Certificat en commerce international, École des Hautes Commerciales de Montréal (2000-2001)

■ Baccalauréat en droit, Université de Montréal (1994-1997)